



**Programme  
Alimentaire  
Mondial**

Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration

Rome, 9–13 novembre 2015

## PROJETS APPROUVÉS PAR CORRESPONDANCE

Point 9 de l'ordre du  
jour

*Pour information\**



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.2/2015/9**  
19 octobre 2015  
ORIGINAL: ANGLAIS

## AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR DES INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – MALAWI 200692

### Répondre aux besoins humanitaires et renforcer la résilience

Coût (dollars É.-U.)			
	Budget actuel	Augmentation	Budget révisé
Produits alimentaires et coûts connexes	100 337 923	39 439 291	139 777 214
Transferts de type monétaire et coûts connexes	34 046 762	11 658 403	45 705 165
Développement et augmentation des capacités	–	346 000	346 000
Coût total pour le PAM	162 534 970	56 958 174	219 493 144

\* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM  
(<http://executiveboard.wfp.org>).

---

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les coordonnateurs mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

M. C. Nikoi  
Directeur régional  
Afrique australe  
Courriel: [chris.nikoi@wfp.org](mailto:chris.nikoi@wfp.org)

Mme C. Ushiyama  
Directrice de pays  
Courriel: [coco.ushiyama@wfp.org](mailto:coco.ushiyama@wfp.org)

---

## NATURE DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

1. L'irrégularité des précipitations et les inondations qui se sont produites en 2014/15 ont entraîné de mauvaises récoltes, des déficits de production vivrière et le démarrage précoce de la période de soudure. Le Comité d'évaluation de la vulnérabilité du Malawi estime que 2,8 millions de personnes auront besoin d'une assistance alimentaire d'urgence entre octobre 2015 et mars 2016, soit trois fois plus que la moyenne des cinq dernières années et beaucoup plus que prévu dans l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200692.
2. Cette quatrième révision budgétaire permettra au PAM de faire face aux besoins alimentaires immédiats de 2,4 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire pendant la période de soudure 2015/16, ce qui portera à 2,8 millions le nombre total de bénéficiaires ciblés par l'intervention.

---

## JUSTIFICATION DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

### Résumé des activités en cours

3. L'IPSR 200692 (2014–2017) cible 1,7 million de bénéficiaires à travers les composantes suivantes:
  - assistance alimentaire et monétaire d'urgence au profit des populations en situation d'insécurité alimentaire pendant les périodes de soudure;
  - soutien au rétablissement des moyens d'existence et renforcement de la résilience des ménages et des communautés;
  - assistance nutritionnelle visant à prévenir la malnutrition aiguë et les carences en micronutriments des enfants pendant la période décisive des 1 000 jours allant de la conception à l'âge de 2 ans.
4. L'intervention contribue à la réalisation des Objectifs stratégiques 1, 2 et 3, des objectifs du Défi Faim zéro et de l'objectif de développement durable 2.

---

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DE LA RÉÉVALUATION

5. La sécurité alimentaire est fragile. Le secteur agricole du Malawi, qui assure 30 pour cent du produit intérieur brut et occupe 80 pour cent de la main-d'œuvre, est pénalisé par le manque d'irrigation, les prix élevés des intrants et la dégradation des terres. La pauvreté, des moyens d'existence limités et un taux d'inflation élevé rendent problématique l'accès à l'alimentation.
6. Le manque de diversité du régime alimentaire, la charge de morbidité élevée, le manque d'hygiène et les inégalités entre les sexes contribuent à la dénutrition. Quinze pour cent seulement des enfants de moins de 5 ans reçoivent un apport alimentaire minimum acceptable et 27 pour cent ont une alimentation suffisamment diversifiée<sup>1</sup>. Quarante-deux pour cent souffrent d'un retard de croissance, 13 pour cent d'insuffisance pondérale et 63 pour cent sont anémiés<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Bureau national des statistiques, 2015.

<sup>2</sup> Bureau national des statistiques, 2011.

7. Les femmes sont particulièrement vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la dénutrition qui résultent de la pauvreté, de l'accès limité à la terre et du peu d'activités rémunératrices.
8. En janvier 2015, 1,1 million de personnes ont été touchées par des inondations qui ont endommagé les maisons, les infrastructures et les terres agricoles; avec l'arrivée tardive des pluies et les périodes prolongées de sécheresse, il en est résulté de mauvaises récoltes en général.
9. Selon les estimations, la production de maïs est en baisse de 30 pour cent par rapport à l'année dernière<sup>3</sup>, et les prix des denrées ont augmenté: en août 2015, le prix du maïs avait doublé par rapport à sa moyenne des cinq dernières années. À mesure que la période de soudure avancera et que les disponibilités alimentaires s'épuiseront, l'inflation devrait s'accélérer.
10. Le Comité d'évaluation de la vulnérabilité du Malawi indique, dans son évaluation annuelle, que 2,8 millions de personnes, soit 17 pour cent de la population, auront besoin d'une assistance alimentaire d'urgence pendant la période de soudure actuelle<sup>4</sup>; les femmes, les enfants, les malades chroniques et les personnes âgées sont ceux dont la situation est la plus préoccupante. L'évaluation qui doit être effectuée en octobre/novembre 2015 devrait montrer une hausse des besoins pouvant atteindre 10 pour cent, à mesure que les prix des denrées alimentaires augmentent et que les capacités d'adaptation diminuent.
11. Le nombre de personnes souffrant de dénutrition devrait augmenter, notamment chez les femmes et les enfants. Le taux actuel de malnutrition aiguë globale – 4 pour cent – n'est pas indicatif d'une situation d'urgence, mais il est susceptible de croître du fait de facteurs aggravants, tels qu'une insécurité alimentaire aiguë et une charge de morbidité élevée<sup>5</sup>. Les admissions dans les centres de santé pour malnutrition aiguë grave et modérée sont en hausse, et le taux de mortalité dans les unités de récupération nutritionnelle atteint en moyenne 10 pour cent au bout de 24 heures<sup>6</sup>. Les personnes vivant avec le VIH et les patients atteints de tuberculose sont particulièrement vulnérables.
12. Dans une étude de marché datant de juin 2015, le Comité d'évaluation de la vulnérabilité du Malawi constate une hausse de la demande, une baisse de l'offre et une augmentation des prix des denrées alimentaires dans la majeure partie du pays. Sur certains marchés bénéficiant d'un bon accès, de prix stables et de la présence d'un grand nombre de négociants disposant d'une capacité d'entreposage adéquate, les conditions sont favorables à la mise en place de programmes de transferts de type monétaire.
13. Le Gouvernement est sur le point de lancer son plan national de lutte contre l'insécurité alimentaire. Le PAM est co-chef de file du module d'action groupée de la sécurité alimentaire, chef de file du module de la logistique et participe aux modules de la nutrition, de l'éducation et de la protection.

---

## FINALITÉ DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

14. Les besoins de secours pendant la période de soudure 2015/16 excèdent ceux envisagés à l'origine. Le PAM intensifiera donc son intervention afin de venir en aide à 2,4 millions de bénéficiaires, soit plus du double de ce qui était prévu initialement. Les 400 000 personnes

---

<sup>3</sup> Ministère de l'agriculture, de l'irrigation et de la mise en valeur des eaux.

<sup>4</sup> La période de soudure 2015/16 a démarré cinq mois plutôt que celle de 2014/15.

<sup>5</sup> Les résultats de l'enquête nutritionnelle menée par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance en juin 2015 devraient être publiés en septembre; une seconde enquête suivra en novembre 2015.

<sup>6</sup> Ministère de la santé, données de suivi du Programme de prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë, 2015.

- restantes qui sont dans le besoin seront prises en charge par des organisations non gouvernementales.
15. Sur la base des recommandations de l'étude de marché du Comité d'évaluation de la vulnérabilité, 80 pour cent des bénéficiaires du PAM recevront des rations alimentaires et 431 000 personnes bénéficieront de transferts de type monétaire. Une analyse Omega a montré le bon rapport coût-efficacité de ce type d'aide<sup>7</sup>.
  16. Le PAM intensifiera son intervention afin d'atteindre le nombre maximal de 2,4 millions de bénéficiaires entre janvier et mars 2016, période où les besoins seront le plus élevés. La révision budgétaire prendra effet en novembre 2015, au moment où l'on devrait enregistrer la première augmentation importante des besoins mensuels effectifs par rapport à ceux envisagés dans la présente IPSR.
  17. Le PAM aura recours aux mêmes activités, modalités de transfert et rations que celles prévues dans l'IPSR 200692.
  18. Les ménages en situation d'insécurité alimentaire aiguë bénéficieront de distributions générales de vivres. Dans la mesure du possible, ils seront encouragés à participer aux activités de renforcement de la résilience<sup>8</sup> (assorties de conditions de travail souples) mises en œuvre par les partenaires ainsi qu'aux activités de communication visant à faire évoluer les comportements; les vulnérabilités spécifiques à chaque sexe sont prises en compte dans la conception et la mise en œuvre de ces activités. En matière de communication, les messages sont centrés sur la nutrition et ils s'adressent aussi aux hommes afin de s'assurer qu'ils partagent la responsabilité des soins.
  19. Le PAM proposera des transferts de type monétaire aux ménages en situation d'insécurité alimentaire ciblés lorsque les conditions du marché le permettent, et il utilisera à cet effet des systèmes mobiles ou des comptes bancaires. Les mécanismes de mise en œuvre seront choisis après évaluation de la couverture de téléphonie mobile.
  20. Des aliments nutritifs spéciaux seront fournis pendant trois à six mois aux femmes enceintes, aux mères allaitantes et aux enfants âgés de 6 à 23 mois dans les familles qui bénéficient de distributions générales de vivres, afin de prévenir la malnutrition aiguë et les carences en micronutriments.
  21. Dans le cadre du système de gestion des opérations en espèces mis en place par le PAM, dans les familles qui bénéficient de transferts de type monétaire, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants âgés de 6 à 23 mois reçoivent des bons électroniques pouvant être échangés contre du SuperCereal. Une évaluation des détaillants permettra d'affiner le ciblage géographique<sup>9</sup>.
  22. Le PAM apportera une assistance dans les zones des 24 districts identifiés par le Comité d'évaluation de la vulnérabilité où l'insécurité alimentaire est la plus forte. Les ménages en situation d'insécurité alimentaire aiguë seront ciblés en fonction des critères définis dans le programme conjoint d'assistance alimentaire d'urgence. Les ménages déplacés, les ménages comptant des malades chroniques et ceux dirigés par une femme ou des personnes âgées seront prioritaires.

---

<sup>7</sup> L'outil Omega évalue l'efficacité et l'efficacité économiques des transferts en nature, en espèces ou sous forme de bons effectués dans le cadre des opérations du PAM.

<sup>8</sup> Ces activités prévoient notamment la création de jardins et de mécanismes de crédit communautaire, et la construction de fourneaux économes en combustible.

<sup>9</sup> Du SuperCereal conforme aux spécifications du PAM est en général disponible sur les marchés locaux.

TABLEAU 1 BÉNÉFICIAIRES PAR ACTIVITÉ

Activité	Catégorie de bénéficiaires	Nombre actuel			Augmentation****			Nombre révisé		
		Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Total	Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Total	Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Total
<b>Secours</b>										
Distributions générales: Vivres	Tous les bénéficiaires	616 901	642 099	<b>1 259 000</b>	430 048	447 601	<b>877 649</b>	1 046 958	1 089 691	<b>2 136 649</b>
	Enfants de 6 à 23 mois*	37 015	38 525	<b>75 540</b>	25 803	26 856	<b>52 659</b>	62 817	65 381	<b>128 199</b>
	Femmes enceintes et mères allaitantes**	–	113 310	<b>113 310</b>	–	78 988	<b>78 988</b>		192 298	<b>192 298</b>
Distributions générales: Transferts de type monétaire	Tous les bénéficiaires	179 340	186 660	<b>366 000</b>	111 892	116 459	<b>228 351</b>	291 232	303 119	<b>594 351</b>
	Enfants de 6 à 23 mois***	10 760	11 200	<b>21 960</b>	6 714	6 987	<b>13 701</b>	17 474	18 187	<b>35 661</b>
	Femmes enceintes et mères allaitantes***	–	32 940	<b>32 940</b>	–	20 552	<b>20 552</b>	–	53 492	<b>53 492</b>
<b>Total partiel</b>		<b>1 625 000</b>			<b>1 106 000</b>			<b>2 731 000</b>		
<b>Redressement</b>										
Assistance alimentaire pour la création d'actifs		10 290	10 710	<b>21 000</b>	–	–	–	10 290	10 710	<b>21 000</b>
Espèces pour la création d'actifs		26 460	27 540	<b>54 000</b>	–	–	–	26 460	27 540	<b>54 000</b>
<b>Total partiel</b>		<b>75 000</b>			–			<b>75 000</b>		
<b>TOTAL</b>		<b>832 991</b>	<b>867 009</b>	<b>1 700 000</b>	<b>541 940</b>	<b>564 060</b>	<b>1 106 000</b>	<b>1 374 940</b>	<b>1 431 060</b>	<b>2 806 000</b>

\* Les enfants âgés de 6 à 23 mois dans les familles bénéficiant de distributions générales de vivres reçoivent du SuperCereal Plus.

\*\* Les femmes enceintes et les mères allaitantes dans les familles bénéficiant de distributions générales de vivres reçoivent du SuperCereal.

\*\*\* Certains enfants âgés de 6 à 23 mois et certaines femmes enceintes et mères allaitantes dans les familles bénéficiant de distributions générales de vivres ou de transferts de type monétaire reçoivent des bons pour acheter du SuperCereal là où ce produit est disponible.

\*\*\*\* Le nombre de nouveaux bénéficiaires est estimé en fonction des paramètres suivants: i) nombre de bénéficiaires prévu sur les sites ciblés pour la première fois; et ii) proportion récurrente (fixée par hypothèse à 21 pour cent) des nouveaux bénéficiaires de la période de soudure 2015/16.



23. Les rations fournies aux ménages dans le cadre des distributions générales de vivres se composent de maïs, de légumes secs et d'huile végétale enrichie et apportent 1 362 kilocalories par personne et par jour. Les bénéficiaires sont censés avoir accès à d'autres sources de nourriture pour compléter l'assortiment alimentaire du PAM; les femmes enceintes et les mères allaitantes reçoivent en plus des rations mensuelles de SuperCereal, et les enfants âgés de 6 à 23 mois reçoivent du SuperCereal Plus.
24. Dans les zones où les transferts de type monétaire sont recommandés, un transfert mensuel équivalent à la ration fournie dans le cadre des distributions générales est prévu; il est estimé à 40 dollars par ménage<sup>10</sup>. La valeur des bons fournis aux femmes enceintes, aux mères allaitantes et aux enfants dans les familles bénéficiant de transferts de type monétaire repose sur les prix locaux du SuperCereal<sup>11</sup>. La valeur des transferts peut être modifiée en fonction de l'évolution des prix, telle qu'elle ressort du suivi effectué par le PAM.
25. Les cartes de ration des ménages seront établies au nom des femmes afin d'augmenter la probabilité que l'assistance alimentaire parvienne effectivement aux plus vulnérables. Le PAM et les partenaires collectent des données ventilées par sexe et veillent à ce que 50 pour cent au moins des membres des comités chargés des vivres soient des femmes.
26. Les points de distributions sont, si possible, établis à moins de 5 kilomètres des sites de bénéficiaires, conformément aux politiques de protection et au principe consistant à "ne pas nuire". Le PAM et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance ont mis en place des dispositifs de remontée de l'information conformément aux engagements pris en matière de responsabilité envers les populations touchées. Les comités de gestion des vivres coopèrent avec les comités de protection civile des villages pour gérer les plaintes, avec l'appui du PAM et de ses partenaires.
27. Les capacités de suivi et d'évaluation seront augmentées à mesure que le PAM étendra ses interventions sur de nouveaux sites.
28. Il y aura des chevauchements géographiques entre l'IPSR 200692 et le programme de pays 200287, qui traite la malnutrition aiguë modérée, fournit des repas scolaires et soutient les capacités locales de réduction des risques de catastrophe. La composante prévention de la malnutrition aiguë de l'IPSR 200692 devrait permettre de réduire le nombre de cas de malnutrition aiguë modérée nécessitant un traitement, et l'aide d'urgence fournie pendant la période de soudure aura un effet dissuasif sur l'abandon du programme d'alimentation scolaire. Il n'y aura pas de doublon avec l'IPSR 200460, qui apporte une assistance alimentaire aux réfugiés dans les camps.

---

## BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES

29. Le Gouvernement s'est engagé à fournir 26 500 tonnes de maïs provenant de sa réserve stratégique de céréales pour soutenir l'intervention du PAM; au cours des trois dernières années, les contributions du Gouvernement au profit du PAM se sont élevées à 100 000 tonnes de maïs. Les quantités supplémentaires de maïs, de légumes secs et de SuperCereal nécessaires seront achetées par le biais du Mécanisme de gestion globale des

---

<sup>10</sup> Sur la base des prix locaux et du taux de change des Nations Unies, avec une marge de sécurité de 5 pour cent pour tenir compte de l'inflation.

<sup>11</sup> Le SuperCereal Plus est recommandé pour les enfants âgés de 6 à 23 mois, mais n'est pas disponible sur les marchés; pour des raisons d'efficacité économique il n'est pas recommandé d'associer les transferts de type monétaire et le SuperCereal Plus: les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants âgés de 6 à 23 mois recevront donc des bons pour le SuperCereal.

vivres. L'huile végétale enrichie et le SuperCereal Plus seront achetés sur les marchés internationaux.

30. En fonction des ressources disponibles, 40 pour cent des vivres nécessaires pour la période allant de janvier à mars 2016 seront prépositionnés avant le début de la saison des pluies en novembre.

<b>TABLEAU 2: BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE, PAR ACTIVITÉ</b>				
Activité	Produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Besoins en produits alimentaires ( <i>en tonnes</i> ); transferts de type monétaire ( <i>en dollars</i> )		
		Actuels	Augmentation/ diminution	Total révisé
Transferts alimentaires	Céréales	122 887	43 451	<b>166 338</b>
	Légumes secs	23 543	8 693	<b>32 236</b>
	Huile végétale	4 323	1 599	<b>5 922</b>
	SuperCereal/ SuperCereal Plus	11 937	4 410	<b>16 347</b>
<b>TOTAL</b>		<b>162 690</b>	<b>58 153</b>	<b>220 843</b>
Transferts de type monétaire		28 941 015	9 715 334	<b>38 656 349</b>

## Évaluation des dangers et des risques

31. Le mauvais état des routes pourrait entraver la livraison et la distribution des vivres. Leur prépositionnement permettra de garantir la continuité de l'assistance dans les zones inaccessibles pendant la saison des pluies.
32. Un financement insuffisant empêcherait le PAM d'intervenir à l'échelle prévue. Une stratégie de mobilisation des ressources a été élaborée, et le PAM se concerte avec les donateurs aux niveaux national et mondial.
33. Le PAM surveillera la situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition tout au long de la période de soudure. Une nouvelle révision budgétaire pourrait s'avérer nécessaire si les besoins augmentent.



## ANNEXE I-A

<b>VENTILATION DES COÛTS DU PROJET</b>			
	<b>Quantité (en tonnes)</b>	<b>Valeur (en dollars)</b>	<b>Valeur (en dollars)</b>
<b>Produits alimentaires</b>			
Céréales	43 451	10 341 708	
Légumes secs	8 693	5 798 361	
Huile et matières grasses	1 599	1 843 523	
Aliments composés et mélanges	4 410	3 282 430	
<b>Total, produits alimentaires</b>	<b>58 153</b>	<b>21 266 022</b>	
Transport extérieur		3 530 301	
Transport terrestre, entreposage et manutention		10 044 217	
Autres coûts opérationnels directs (produits alimentaires)		4 598 750	
<b>Produits alimentaires et coûts connexes<sup>1</sup></b>		<b>39 439 291</b>	<b>39 439 291</b>
Transferts de type monétaire		9 715 334	
Coût connexes		1 943 069	
<b>Transferts de type monétaire et coûts connexes</b>		<b>11 658 403</b>	<b>11 658 403</b>
<b>Développement et augmentation des capacités</b>		<b>346 000</b>	<b>346 000</b>
Coûts opérationnels directs			51 443 693
Coûts d'appui directs <sup>2</sup> (voir l'annexe I-B)			1 788 245
<b>Total des coûts directs du projet</b>			<b>53 231 938</b>
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) <sup>3</sup>			3 726 236
<b>COÛT TOTAL POUR LE PAM</b>			<b>56 958 174</b>

<sup>1</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont la composition peut varier.

<sup>2</sup> Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

<sup>3</sup> Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

**ANNEXE I-B**

<b>COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)</b>	
<b>Dépenses de personnel et frais connexes</b>	
Administrateurs	193 740
Personnel des services généraux	999 467
<b>Total partiel</b>	<b>1 193 207</b>
<b>Dépenses de fonctionnement et autres</b>	
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>30 000</b>
<b>Voyage et transport</b>	<b>484 700</b>
<b>TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>1 788 245</b>

## ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<b>Résultats transversaux</b>		
<b>Problématique hommes-femmes</b> Amélioration de l'égalité entre les sexes et autonomie accrue des femmes	Proportion de femmes membres de comités de gestion de projet ayant reçu une formation sur les modalités de distribution de vivres, d'espèces ou de bons Proportion de femmes bénéficiaires exerçant des responsabilités au sein des comités de gestion de projet Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises par les hommes Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises par les femmes Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises conjointement par les femmes et les hommes	
<b>Partenariats</b> Coordination des interventions d'assistance alimentaire et mise en place et maintien de partenariats	Proportion des activités du projet exécutées avec la participation de partenaires complémentaires Nombre d'organisations partenaires fournissant des intrants et des services complémentaires Montant des fonds complémentaires alloués au projet par des partenaires (y compris des ONG, la société civile, des organisations du secteur privé, des institutions financières internationales et des banques régionales de développement)	
<b>Protection et responsabilité à l'égard des populations touchées</b> Fourniture et utilisation de l'assistance du PAM dans des conditions satisfaisantes en termes de sécurité, de transparence et de respect de la dignité	Proportion de femmes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir Proportion de femmes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation) Proportion d'hommes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir	

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
	<p>Proportion d'hommes bénéficiant d'une assistance informés au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation)</p> <p>Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation)</p> <p>Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir</p>	
<b>Objectif stratégique 1: Sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence</b>		
<p><b>Effet direct 1.1</b></p> <p>Stabilisation ou amélioration de la consommation alimentaire des ménages et/ou des individus ciblés au cours de la période d'assistance</p> <p>Mise en œuvre d'une activité de distribution générale de vivres/espèces à l'échelle nationale compte tenu des résultats et des recommandations du Comité d'évaluation de la vulnérabilité du Malawi</p>	<p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> <p>Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par un homme)</p> <p>Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par une femme)</p> <p>Score de diversité alimentaire</p> <p>Indice des stratégies de survie (alimentation): indice des stratégies de survie (moyenne)</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p>	<p>Les donateurs répondent aux besoins en fournissant des ressources adéquates.</p> <p>L'approvisionnement est assuré de manière adéquate et fiable.</p> <p>Les bénéficiaires utilisent les espèces économisées grâce à l'assistance alimentaire pour acheter des aliments d'appoint.</p> <p>Les prix des produits alimentaires et du carburant restent stables.</p> <p>Les organisations non gouvernementales (ONG) partenaires et les entreprises de transport disposent de capacités de mise en œuvre suffisantes.</p>
<p><b>Produit 1.1</b></p> <p>Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p> <p>Mise en œuvre d'une activité de distribution générale de vivres/espèces à l'échelle nationale compte tenu des résultats et des recommandations du Comité d'évaluation de la vulnérabilité du Malawi</p>	<p>Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Montant total des transferts monétaires en faveur des bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage du montant prévu</p>	<p>La population ciblée participe au recensement, à la planification, à la mise en œuvre et à la gestion des activités du projet.</p> <p>Il n'y a pas de rupture d'approvisionnement et les plans de prépositionnement sont mis en œuvre.</p> <p>Les partenaires et les communautés ont établi conjointement des plans de création d'actifs.</p>

## ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p><b>Produit 1.2</b> Messages et conseils sur les aliments nutritifs spéciaux et les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants efficacement diffusés</p>	<p>Proportion de bénéficiaires (femmes/hommes) ayant pris connaissance de messages sur la nutrition diffusés avec l'appui du PAM, par rapport à la proportion prévue</p> <p>Proportion de femmes/d'hommes recevant des conseils sur la nutrition fournis avec l'appui du PAM, par rapport à la proportion prévue</p>	<p>La communauté est déterminée à participer aux sessions de conseil en nutrition et à adopter de nouvelles pratiques.</p> <p>Les partenaires ont la capacité voulue pour mettre en œuvre le programme.</p>
<p><b>Objectif stratégique 2: Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition et créer ou reconstituer les moyens d'existence dans des milieux fragiles et à la suite de situations d'urgence</b></p>		
<p><b>Effet direct 2.1</b> Obtention ou maintien pendant la période couverte par l'assistance d'une consommation alimentaire adéquate parmi les ménages ciblés</p> <p>Mise en œuvre d'activités Assistance alimentaire pour la création d'avoires dans six districts</p>	<p>Score de diversité alimentaire</p> <p>Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par une femme)</p> <p>Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par un homme)</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire limite</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire limite</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire limite</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> <p>Indice des stratégies de survie (alimentation): indice des stratégies de survie (moyenne)</p>	<p>Les donateurs répondent aux besoins en fournissant des ressources adéquates.</p> <p>L'approvisionnement est assuré de manière adéquate et fiable.</p> <p>Les bénéficiaires utilisent les espèces économisées grâce à l'assistance alimentaire pour acheter des aliments d'appoint.</p> <p>Les prix des produits alimentaires et du carburant restent stables.</p> <p>Les ONG partenaires et les entreprises de transport disposent de capacités de mise en œuvre suffisantes.</p>

## ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p><b>Effet direct 2.2</b></p> <p>Amélioration de l'accès aux avoirs et aux services de base, y compris les infrastructures communautaires et commerciales</p> <p>Mise en œuvre d'activités Assistance alimentaire pour la création d'avoirs dans six districts</p>	<p>Score relatif aux avoirs des communautés (moyenne)</p>	<p>Les communautés sont déterminées à mettre en œuvre les activités du projet</p>
<p><b>Effet direct 2.3</b></p> <p>Stabilisation ou réduction de la dénutrition, y compris des carences en micronutriments, chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants d'âge scolaire</p>	<p>Proportion d'enfants recevant l'apport alimentaire minimum acceptable</p> <p>Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)</p>	<p>Les ménages ciblés suivent les indications données dans les messages concernant la nutrition.</p>
<p><b>Produit 2.1</b></p> <p>Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p> <p>Mise en œuvre d'activités Assistance alimentaire pour la création d'avoirs dans six districts</p>	<p>Montant total des transferts monétaires en faveur des bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage du montant prévu</p> <p>Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Quantité d'articles non alimentaires distribués, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Valeur totale des bons distribués (bons d'alimentation/bons d'achat) aux bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage de la valeur prévue</p> <p>Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p>	<p>La population ciblée participe au recensement, à la planification, à la mise en œuvre et à la gestion des activités du projet.</p> <p>Il n'y a pas de rupture d'approvisionnement et les plans de repositionnement sont mis en œuvre.</p> <p>Les partenaires et les communautés ont établi conjointement des plans de création d'actifs.</p>
<p><b>Produit 2.2</b></p> <p>Avoirs communautaires ou avoirs utiles à la subsistance créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblés</p> <p>Mise en œuvre d'activités Assistance alimentaire pour la création d'avoirs dans six districts</p>	<p>Nombre d'avoirs créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblés, par type et unité de mesure</p>	<p>Les outils nécessaires pour appuyer les activités de création d'actifs sont disponibles en temps voulu.</p> <p>Les communautés participent à l'entretien des actifs créés.</p> <p>Des formateurs qualifiés sont disponibles.</p>



## ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p><b>Produit 2.3</b></p> <p>Messages et conseils sur les aliments nutritifs spéciaux et les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants efficacement diffusés</p>	<p>Proportion de femmes/d'hommes recevant des conseils sur la nutrition fournis avec l'appui du PAM, par rapport à la proportion prévue</p> <p>Proportion de bénéficiaires (femmes/hommes) ayant pris connaissance de messages sur la nutrition diffusés avec l'appui du PAM, par rapport à la proportion prévue</p> <p>Proportion d'aidants familiaux ciblés (hommes et femmes) ayant reçu 3 messages clés diffusés grâce aux informations et aux conseils du PAM</p>	<p>La communauté est déterminée à participer aux sessions de conseil en nutrition et à adopter de nouvelles pratiques.</p> <p>Les partenaires ont la capacité voulue pour mettre en œuvre le programme.</p>
<p><b>Objectif stratégique 3: Réduire les risques et mettre les personnes, les communautés et les pays à même de couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels</b></p>		
<p><b>Effet direct 3.1</b></p> <p>Renforcement de la résilience et réduction des risques de catastrophe et de choc auxquels sont exposés les communautés et les ménages ciblés en situation d'insécurité alimentaire, résultant notamment de l'amélioration de l'accès aux avoirs nécessaires à la subsistance</p> <p>Mise en œuvre d'activités Assistance alimentaire pour la création d'avoirs dans quatre districts</p>	<p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> <p>Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par une femme)</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire limite</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire limite</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire limite</p> <p>Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par un homme)</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> <p>Score de diversité alimentaire</p> <p>Indice des stratégies de survie (alimentation): pourcentage de ménages dirigés par un homme dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé</p> <p>Indice des stratégies de survie (alimentation): pourcentage de ménages dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé</p>	<p>Le Gouvernement attache une grande importance à la programmation saisonnière fondée sur les moyens d'existence et à la planification communautaire participative.</p> <p>Les communautés participent au choix des activités et des sites.</p> <p>Pour ce qui est des transferts monétaires, les ménages ont accès aux marchés; les fluctuations des prix sont limitées.</p> <p>Les partenaires ont la capacité et les ressources voulues pour apporter un appui utile, comme prévu.</p> <p>Les communautés ont la capacité voulue pour entretenir, protéger et améliorer les actifs créés.</p>

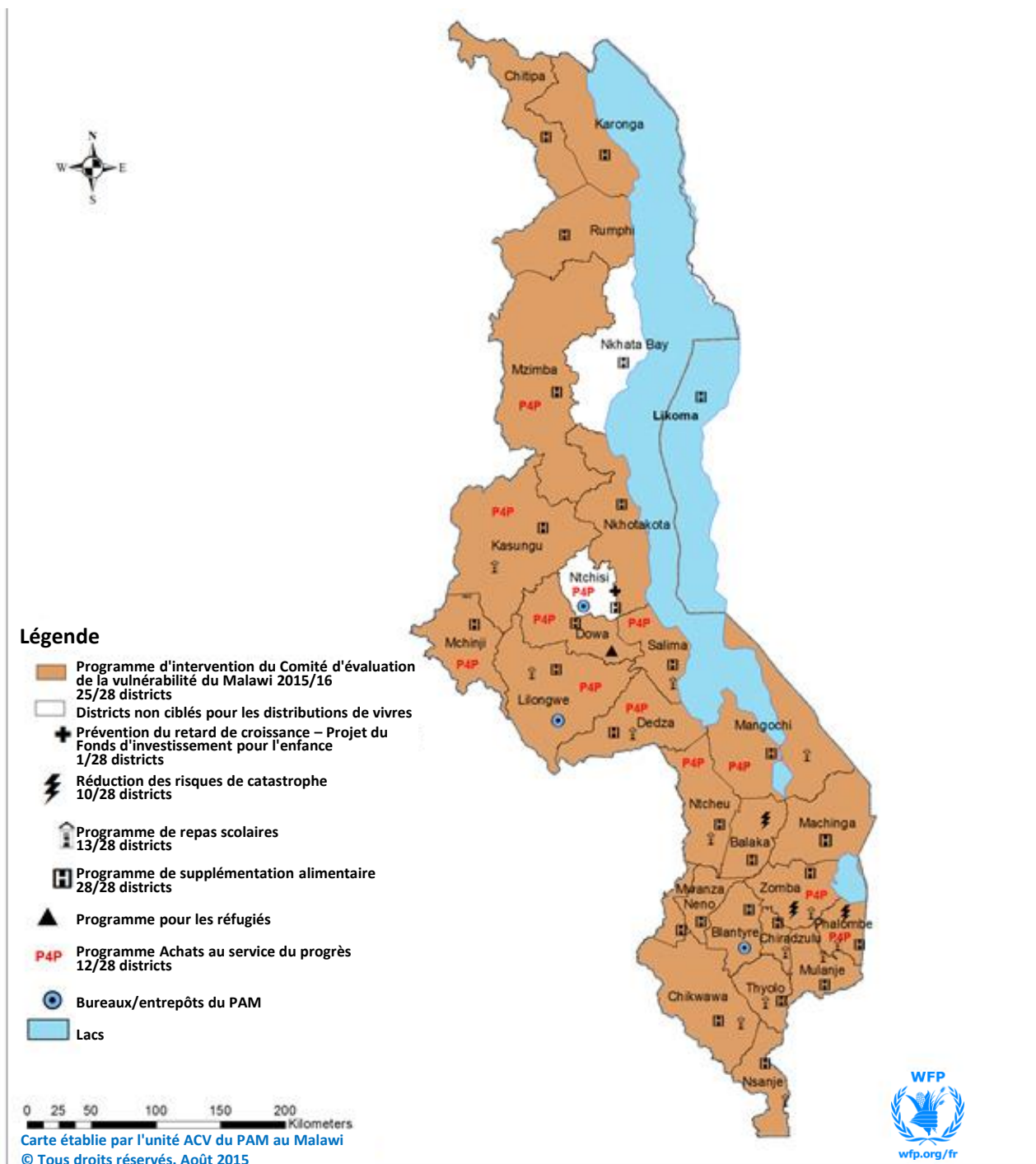
ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
	<p>Indice des stratégies de survie (alimentation): pourcentage de ménages dirigés par une femme dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé</p> <p>Indice des stratégies de survie (épuisement des avoirs): pourcentage de ménages dirigés par un homme dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé</p> <p>Indice des stratégies de survie (épuisement des avoirs): pourcentage de ménages dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé</p> <p>Indice des stratégies de survie (épuisement des avoirs): pourcentage de ménages dirigés par une femme dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé</p> <p>Score relatif aux avoirs des communautés: pourcentage de communautés ayant un score en hausse</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p>	
<p><b>Effet direct 3.2</b></p> <p>Renforcement de la capacité des pays, des communautés et des institutions en matière de réduction des risques</p> <p>Mise en œuvre d'activités Assistance alimentaire pour la création d'avoirs et Assurance pour la création d'avoirs ainsi que d'autres interventions liées aux moyens d'existence et au microfinancement dans le cadre de l'Initiative en faveur de la résilience des communautés rurales et du Cadre mondial pour les services climatologiques</p>	<p>Indice de capacité nationale: programmes en faveur de la résilience</p>	<p>La communauté est déterminée à mettre en œuvre le programme.</p> <p>Les fonds sont disponibles en temps utile.</p> <p>Les partenaires d'exécution ont les capacités techniques nécessaires.</p>
<p><b>Produit 3.1</b></p> <p>Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p> <p>Mise en œuvre d'activités Assistance alimentaire pour la création d'avoirs dans quatre districts</p>	<p>Montant total des transferts monétaires en faveur des bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage du montant prévu</p> <p>Valeur totale des bons distribués (bons d'alimentation/bons d'achat) aux bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage de la valeur prévue</p> <p>Quantité d'articles non alimentaires distribués, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p>	<p>La population ciblée participe au recensement, à la planification, à la mise en œuvre et à la gestion des activités du projet.</p> <p>Il n'y a pas de rupture d'approvisionnement et les plans de prépositionnement sont mis en œuvre.</p> <p>Les partenaires et les communautés ont établi conjointement des plans de création d'actifs.</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
	Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu	
<p><b>Produit 3.2</b></p> <p>Avoirs communautaires ou avoirs utiles à la subsistance créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblées</p> <p>Mise en œuvre d'activités Assistance alimentaire pour la création d'avoirs dans quatre districts</p>	Nombre d'avoirs créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblées, par type et unité de mesure	<p>Les partenaires ont la capacité et les ressources voulues pour apporter un appui utile, comme prévu.</p> <p>Les communautés ont la capacité voulue pour entretenir, protéger et améliorer les actifs créés.</p>
<p><b>Produit 3.3</b></p> <p>Capacités humaines atténuant les risques de catastrophe et de choc développées</p> <p>Mise en œuvre d'activités Assistance alimentaire pour la création d'avoirs et Assurance pour la création d'avoirs ainsi que d'autres interventions liées aux moyens d'existence et au microfinancement dans le cadre de l'Initiative en faveur de la résilience des communautés rurales et du Cadre mondial pour les services climatologiques</p>	Nombre de personnes formées, par sexe et type de formation	

## ANNEXE III

## Programmes du PAM au Malawi, 2015–2016



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

---

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
ONG	organisation non gouvernementale